

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de  
Sélestat-Erstein**COMMUNE DE KRAUTERGERSHEIM****Extrait du registre  
des délibérations du Conseil Municipal****Séance du 06 mai 2025**

Sous la présidence de M. René HOELT, Maire.

Nombre de conseillers  
élus : 19

Secrétaire de séance : Mme Marie Hélène GOEPP

Conseillers en fonction : 18

Date de convocation : 29 avril 2025

Conseillers présents : 12

**Membres présents** : Mmes et MM., Jean-Michel CHALON, Marie Hélène GOEPP, Gaël GREULICH, René HOELT, Denis LEHMANN, Didier MEYER, Régis MEYER, Damien PFLEGER, Alice REIBEL, Bernard STOEFFLER, Thierry STOEFFLER, Corinne WEBER.

Conseillers absents : 6

**Membres absents excusés** : Mmes et M. Valérie BENTZ, Monique DELL, Nicolas GUTH, Françoise KOELL, Carole MENDY, Caroline WAGENTRUTZ.

Procuration : 1

**Membre absent ayant donné procuration :**

M. Nicolas GUTH à M. Régis MEYER.

**Monsieur le Maire a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.**

Annule et remplace la précédente délibération n° COMM20250506 du 06/05/2025 pour erreur matérielle de rédaction.

**Délibération n° COMM20250506****Objet : Travaux de rénovation de l'éclairage du stade de football annexe – attribution des travaux**

L'éclairage du stade de football annexe nécessitant une rénovation, la Commune de Krautergersheim envisage de procéder à des travaux consistant à remplacer 8 luminaires par des luminaires LED, poser un réseau d'alimentation et installer une armoire de commande d'éclairage au courant de l'année 2025.

Ce projet nécessite d'avoir recours à une maîtrise d'œuvre, qui a été confiée à ÉS SERVICES ÉNERGÉTIQUES par décision du Maire.

Une consultation a été lancée du 11 au 28 avril 2025 auprès de trois entreprises, qui n'a abouti qu'à une seule offre. Celle-ci a été analysée par notre maître d'œuvre.

Au terme de la procédure d'analyse de l'offre, il est proposé d'attribuer le marché à l'entreprise BILD RESEAUX LUMIERE – CITEOS STRASBOURG d'HOENHEIM pour un montant de 62 974,00 € HT soit 75 568,80 € TTC.

- Vu** la délibération n° COMM20250505 du 6 mai 2025 approuvant la réalisation du projet et le plan de financement de celui-ci,
- Vu** l'analyse de l'unique devis,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **Décide** d'effectuer les travaux de rénovation de l'éclairage du stade de football annexe,
- **Attribue** les travaux à l'entreprise BILD RESEAUX LUMIERE – CITEOS STRASBOURG d'HOENHEIM pour un montant de 62 974,00 € HT soit 75 568,80 € TTC,
- **Autorise** M. le Maire à commander les travaux à l'entreprise susvisée et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Krautergersheim, le 7 mai 2025

Le Maire, René HOELT

La Secrétaire de séance, Marie Hélène GOEPP



**Délais et voies de recours**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant M. le Maire de Krautergersheim dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité. L'absence de réponse vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut être introduit devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse de l'administration en cas de recours administratif préalable. Le tribunal administratif peut être saisi par télérecours à l'adresse internet suivante : <https://www.telerecours.fr/>